

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 08 janvier 2024

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mme. RANSOU Virginie et MM. DIAZ Frédéric, GRESSIEN Georges, MOUSTAMID Abdou,

Assiste : MM. TAFININE Driss,

Absents (es) excusés (ées) : Mmes. NAZICAL Marie-Ange et URREGO Mariza et MM. DARDENNES Patrick, FETOUS Lakhdar, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo, NOYON Joel.

**LA COMMISSION VOUS PRESENTE TOUS SES MEILLEURS VŒUX POUR
CETTE NOUVELLE ANNEE 2024.**

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités, il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

SI NON UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 (Problèmes techniques uniquement) :

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT par Courrier postal :

au **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL - 131, Boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 ET DIFFICULTES POUR ENVOYER

LES COMPTES RENDUS DE PLATEAUX (problèmes réseaux) :

- RECUPEREZ LE FICHER PDF CREER SUR LE TELEPHONE DE L'EDUCATEUR (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),

- TRANSFEREZ CE FICHER A cfaer94@gmail.com.

Technique : DRISS : 01.55.96.11.43 ou HEDI : 01.55.96.11.42

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B- U13- Groupe ABCD du 19/09/2022. Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2022. Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

U10-U11

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 18/12/2023

CHOISY LE ROI A.S./CRETEIL LUSITANOS F. US Criterium Avenir 2 du 16/12/2023

Pris note des résultats.

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 08/01/2024

ASOMBA/CRETEIL LUSITANOS F. US Criterium Dép. U11-8 2 Equipes du 13/01/2024

Pris note.

U12-U13

Courrier de KREMLIN BICETRE C.S.A. du 11/12/2023

HAY LES ROSES C.A./KREMLIN BICETRE C.S.A. Criterium Dép. U13-7 2 Equipes du 09/12/2023

Reprise du dossier :

Audition de M. Laurent CORMIER (KREMLIN BICETRE C.S.A.) et M. Randy MATUDILA (HAY LES ROSES C.A.)

La Commission rappelle au club de HAY LES ROSES C.A. ses devoirs :

-Mettre à disposition une tablette pour rentrer les scores et les joueurs ayant participé à la rencontre,

-Faire une licence de dirigeant à M. MATUDILA a priori non-licencié,

-Mettre en place une organisation pour la gestion des matchs, dans ce cas précis pas d'arbitre,

-Envoyé M. MATUDILA en formation CFI,

-Mettre en place un programme éducatif pour le joueur BARRY Tidiane.

La Commission considérant les manques du club de HAY LES ROSES C.A., convoque M. Le Président du club de HAY LES ROSES C.A. pour sa réunion du **lundi 22/01/2024 à 18H30.**

Présence obligatoire sous peine de sanctions.

Courrier de VILLIERS SMARNE ENT.S. du 20/12/2023

VILLIERS SMARNE ENT.S./VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB Critérium LEFEUVRE U12 du 16/12/2023

Courrier tardif.

Courrier de SUCY F.C. du 20/12/2023

SUCY F.C./BOISSY F.C. Critérium Dép. U13-3 4 Equipes du 16/12/2023

Pris note des résultats.

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 08/01/2024

BONNEUIL SMARNE C.S./CRETEIL LUSITANOS F. US Critérium Dép. U13-5 2 Equipes du 13/01/2024

Pris note.

**SAISON 2023- 2024 :
ANNEXE FINANCIERE**

U6/U7 et U8/U9 : Compte rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 € (au club d'accueil)
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
<i>Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et Coupes dans les 48 h 00,</i>	<i>50,00 € (par club)</i>
Absence aux Journées de Rentrée	100,00 €
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie ...),	30,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 € (au club d'accueil)
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I),	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1er forfait- U11 /U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2ème forfait- U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3ème forfait- U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)